



## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

GROUPE DE TRAVAIL AGRICULTURE ALPINE DU COMITÉ DE MASSIF DES ALPES

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 11 JUILLET 2024 - QUEYRAS

Les propos retranscrits ne sont pas le prononcé exact.

### Liste des participants

Membres du Comité de Massif	Éric Lions	Président de la Chambre d'agriculture des Hautes Alpes
	Christophe Léger	Président du Suaci Montagn'Alpes, Chambre d'agriculture SMB
	Nathalie Gravier	Elue Suaci Montagn'Alpes, Chambre d'agriculture de la Drôme
Administrations	Philippe Matheron	Commissariat massif des Alpes, Commissaire de massif
	Brice Thollet	DRAAF PACA, CM CIMA
	Sabrina Largo	DRAAF AURA, CM protection des troupeaux et pastoralisme
	Lise Oustry	DDT des Hautes-Alpes, adjointe au service agricole
	Cédric Conteau	DDT des Hautes-Alpes, chef du service agricole
Départements	Jérôme Dupraz	Département Savoie, CM aménagement rural et foncier
	Sébastien Bellue	Département des Hautes-Alpes et Agence de développement
	Christian Hubaud	Conseil départemental Hautes-Alpes, délégué à l'agriculture et au pastoralisme
Régions	Emmanuel Estour	Région Sud, Chef du service Filières Agricoles et Transition Agro Environnementale
	Nils Ginestou	Région Sud, Chef de service Montagne et massif alpin
	Isaline Besnier	Région Sud, CM élevage et pastoralisme
	Audrey Dunand	Région Sud, CM service Montagne
Acteurs agriculture Elus de montagne et parcs naturels	Muriel Della Vedova	PN Ecrins, CM agriculture
	Christian Blanc	PNR Queyras, Président. Maire d'Arvieux
	Yolande Diter	PNR Queyras, Directrice adjointe
	Xavier Bletterie	PNR Queyras, CM agriculture
	Julie Maviel	PNR Baronnies Provençales, CM agriculture et pastoralisme
	Patrick Fabre	Maison de la transhumance, Directeur
	Claire Dallemagne	Maison de la transhumance, CM
	Thierry Gastou	CRIEL Alpes Massif central, Directeur
	Patrick Roucolle	Maison Régionale de l'Élevage PACA, Directeur
Apolline Bricout	Maison Régionale de l'Élevage PACA, CM	



## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

	Emmanuel Huguet	Réseau pastoral AuRA, Président
	Bruno Caraguel	FAI, Directeur et Secrétaire du Réseau Pastoral Auvergne Rhône-Alpes
	Nicolas Perrichon	CERPAM, Président
	Frédéric Martos	CERPAM, Directeur
	Gaëlle Grivel	CERPAM, Coordination régionale technique
	Olivier Bonnet	CERPAM, Coordination régionale scientifique
	Floriane Di Franco	Suaci Montagn'alpes, Coordinatrice
	François Philip	Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, INTERBEV PACA
	Fanny Bertrand	Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, CM territoire montagne
	Nathalie Girard	Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, Chef pôle élevage
	Anaïs Signoret	Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, CM filières
	Océane Perruisset	Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, CM
	Lucie Devaux	Suaci Montagn'alpes, stagiaire PRDA Massif Alpes
	Anaëlle Jacquin	Association Plein Lait Yeux Isère, productrice de lait
	Guy Durand	DIVAGRI AURA, représentant CORAM
	Lila Van Schrick	ARDEAR PACA,
	François Blanc	Eleveur, Arvieux
Recherche	Jacques Lasseur	INRAE Montpellier
	Claire Deleglise	INRAE Grenoble LESSEM, Chargée de recherche
	Emilie Crouzat	INRAE Grenoble LESSEM, Chargée de recherche
Journaliste	Maurice Fortoul	L'Espace Alpin et La Provence



MASSIF  
des ALPES

## Groupe Agriculture du Massif des Alpes



### Perspectives / Relevés de décision

#### EVÈNEMENTS À VENIR :

- **Du 1 au 4 octobre 2024** : Sommet de l'élevage de Cournon (63) et programmes de conférences sur le sujet du pastoralisme et du changement climatique. Temps alpin organisé le **mercredi 2 octobre 2024**
- **3 décembre 2024** : Séminaire de clôture Décarbon'Alpes, probablement à Valence (26)
- **6 février 2025** : Séminaire de clôture Viand'Alp à Gap (05)

#### AUTRE

- Motion présentée : retours attendus courant de l'été pour une présentation en Commission Economie (ex-Développement des Produits de montagne) le **6 septembre 2024**

[fanny.bertrand@hautes-alpes.chambagri.fr](mailto:fanny.bertrand@hautes-alpes.chambagri.fr) [nathalie.girard@hautes-alpes.chambagri.fr](mailto:nathalie.girard@hautes-alpes.chambagri.fr)  
[floriane.difranco@smb.chambagri.fr](mailto:floriane.difranco@smb.chambagri.fr)



**MASSIF**  
des **ALPES**

## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

[Perspectives / Relevés de décision](#)

[Mot d'accueil - Introduction](#)

[Valorisation des produits agricoles](#)

[Filière Laitière des Hautes Alpes](#)

[Des éléments sur les suite du projet côté Isère](#)

[Le Plan d'accompagnement de la filière lait en Région Sud](#)

[La Charte d'avenir lait, CRIEL Alpes et Massif Central, Interprofession Laitière](#)

[Travaux sur la viande : Viand'alp](#)

[Changement climatique](#)

[Décarbon'alpes](#)

[PRAIDIRE](#)

[La transhumance au PCI UNESCO](#)

[La Routo](#)

[2026, année internationale du pastoralisme](#)

[Programme du réseau pastoral alpin](#)

[Séquence sur les logements bergers](#)

[Echanges](#)

PROJET



## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

### Mot d'accueil - Introduction

Eric Lions, Président de la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, introduit et accueille tout le monde sur l'alpage du Catinat. Il excuse François Thabuis, président du GT Agriculture qui ne pouvait pas être présent.

Christian Blanc, maire d'Arvieux et Président du Parc du Queyras se félicite d'accueillir les participants sur l'alpage pour une journée de travail dans un cadre idyllique. Il précise que de grandes décisions pour la filière ont été prises sur cet alpage, ce qui est symbolique. En sa qualité de coprésident de la fromagerie coopérative de Château-Queyras, il remercie Eric Lions pour le travail effectué en vue de l'AOP du Bleu du Queyras.

François Blanc, Président du Groupement pastoral (3 alpages dont l'alpage du Catinat) présente l'alpage et son exploitation laitière en GAEC avec 2 associés. Il remercie les participants pour leur présence.

Christophe Léger, Président du Suaci Montagn'Alpes, excuse François Thabuis et rappelle le but de ces journées sur le terrain : de nombreux échanges et une vision des projets, mais aussi un retour sur les crédits financiers dont les enveloppes sont parfois difficiles à obtenir, pour rappeler que chaque euro dépensé est utilisé à bon escient.

Philippe Matheron, Commissaire du massif des Alpes, remercie tous les intervenants, et rappelle le cadre de l'échange, qui s'inscrit dans le cadre du Comité de massif (77 membres) avec pour objectif de fabriquer des projets et fabriquer du collectif, par la somme des partenaires présents, en trouvant des points de convergence. Il félicite la qualité du travail effectué et présenté dans ce groupe de travail et rappelle son rôle de secrétaire du Comité de massif pour de cette journée : faire remonter au Comité de massif des messages. La motion en fin de journée permettra de faire acte de pédagogie dans un contexte politique perturbé et auprès des députés nouvellement élus.

## Travaux et financements

### Valorisation des produits agricoles

#### Filière Laitière des Hautes Alpes

##### Présentation

Anais Signoret, chargée de mission sur la filière laitière à la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, accompagne notamment les deux démarches de Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) : Bleu du Queyras et Tomme du Champsaur.



## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

Elle rappelle le contexte initial difficile sur la filière laitière haut-alpine : forte baisse du nombre d'exploitation laitière, perte de volumes. Et en parallèle, une demande pourtant forte, notamment avec l'arrivée d'entreprises transformant du lait.

C'est dans cette période difficile que s'est construit le projet CIMA sur le lait (2014-2020), sur une zone Alpes du sud et Alpes du nord, axé sur le "lait blanc", c'est à dire le lait non différencié : celui qui n'est pas transformé, pas valorisé dans les fromageries locales. Depuis 10 ans, ce projet a amorcé un travail important et une nouvelle dynamique pour la filière.

Anais Signoret rappelle les 3 axes de travail du projet :

- la valorisation du lait non différencié, notamment avec l'étude d'une filière lait UHT
- le développement collectif de spécialités fromagères typiques, notamment fromages en forme de montagne, fromage affiné au foin...
- les conversion en A.B (cf. détail dans le PPT) avec de nombreux diagnostics et accompagnements pour l'augmentation des volumes de collecte Sodiaal et Biolait

La mise en place d'une filière lait UHT ayant été évaluée trop coûteuse et inadaptée au territoire (obligation de transformation hors du département), et les spécialités fromagères étudiées avec le laboratoire et les fromageries locales n'ayant pas abouti, les résultats du projet pourraient être interprétés comme insatisfaisants.

Et pourtant, c'est le projet CIMA qui a permis, plusieurs années plus tard, de très nombreuses améliorations pour la filière et une nouvelle dynamique.

En effet, au lancement de la démarche, les opérateurs de la filière n'avaient pas d'habitude travail en commun. Les réflexions menées dans le cadre des différents axes du projet ont permis la création d'une nouvelle dynamique collective. Un grand état des lieux de la filière a ainsi pu être réalisé en 2021.

En parallèle, plusieurs dynamiques collectives ont pris une ampleur particulière :

- Le Bleu du Queyras, en démarche pour l'obtention d'une AOP
- La Tomme du Champsaur, a suivi son exemple en préparant également un dossier AOP
- La création de l'Organisation de Producteurs (OP) La Fermière suite au départ de Lactalis.

La phase d'émergence peut paraître longue et coûteuse, mais à l'échelle d'une filière, ce temps d'émergence et d'interconnaissance des acteurs est essentiel.

Nathalie Girard, Coordinatrice Pôle Animal et Pastoralisme, Chambre d'agriculture Haute-Alpes, précise que l'idée de la filière UHT était une idée des producteurs, une bonne idée, mais que les coûts étaient malheureusement trop élevés et engendraient un manque de rentabilité, ce qui a conduit à orienter les producteurs vers d'autres solutions.

### Echanges



## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

Nicolas Perrichon, CERPAM, souhaite savoir si ces démarches ont créé une dynamique d'installation sur le territoire.

Eric Lions lui apporte des éléments de réponse.

- Sur les Hautes-Alpes, on dénombrait 800 producteurs au moment des quotas laitiers : 80 aujourd'hui. La situation était difficile, avec de rares installations (env. 1 jeune / an)
- Aujourd'hui, 4 installations par an en élevage laitier.
- La production de Bleu du Queyras est par exemple passée de 40T à 240T.

Christian Hubaud, Conseil départemental des Hautes-Alpes, indique qu'il existe une aide directe à l'installation du Département 05 pour redynamiser la filière.

Sébastien Bellue, Responsable Agriculture à l'Agence Départementale de Développement Économique et Touristique des Hautes-Alpes, précise que le Bleu du Queyras est reconnu pour sa qualité, et obtient depuis plusieurs années des médailles au Concours Général Agricole. Au-delà des volumes de production du Bleu du Queyras, les volumes augmentent de façon générale sur le département.

Eric Lions souligne l'enjeu de travailler ces sujets avec les Alpes du Nord, qui sont souvent "en avance". Il y a une histoire de travail en commun.

Christophe Léger rappelle l'historique de la filière Beaufort et la recherche de valorisation : son grand-père vendait son lait à son époque. C'est bien parce qu'une partie de pionniers ont cru aux valeurs de la montagne et du pastoralisme dans les années 1960. Après les Jeux Olympiques (JO) 1992, la valorisation du Beaufort a décollé. Des outils de régularisation, comme l'Interprofession Laitière des Savoie (ILS) sont utiles. La fin des quotas était attendue pour produire plus, mais des enjeux de renouvellement existent (et les Savoie réfléchissent également à une aide départementale à l'installation, type DJA, telle qu'évoquée par le département des Hautes-Alpes). Des échecs ou plutôt des essais sont nécessaires pour faire émerger des réussites. La différenciation est longue et laborieuse. Sur le papier, ce lait produit en montagne n'est pas rentable. Il faut faire des paris avec ce qu'est notre territoire et les contraintes qui en découlent. La filière laitière, c'est des emplois, une économie du territoire qu'aucune autre filière ne permet.

Bruno Caraguel ajoute qu'à l'époque, la race tarine était menacée, la valorisation était compliquée. Et aujourd'hui, on voit l'importance de la race et de la production fromagère dans les Savoie.

Christian Blanc déplore une perte de savoir-faire : on part de très bas, certainement plus que la Savoie. Il regrette également la complexité des dossiers : la démarche de labellisation du Bleu du Queyras en AOP a démarré depuis 2017, et il faudra encore probablement 2-3 ans. Cette attente se fait en parallèle de l'érosion des producteurs. Il faudrait aller plus vite dans ces démarches.

Cédric Conteau, DDT 05, précise que la rigueur sur les SIQO est une nécessité dans une période comme la nôtre, indispensable pour se préserver des démarches de distributeurs et garder les spécificités. Être bien identifiés dans un océan de produits.



## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

Il pose la question de la façon dont les produits locaux sont valorisés localement, en lien avec la loi EGAlim, via les collèges et les lycées, ou via le Projet Alimentaire Territorial (PAT) départemental.

Eric Lions : dans la reconstruction de cette filière, il a fallu chercher les crédits, il a fallu patienter le temps de trouver la voie. Ces projets au long court demandent de la patience. Chercher un financement CIMA, embaucher un conseiller animateur pour 3 ans, mais ne pas assurer la continuité et le voir s'en aller, ce n'est pas possible. Avoir un technicien spécialisé sur le sujet à la Chambre d'agriculture 05 a été un choix, pris sans hésitation par le Président sans considération du coût, pour éviter ces freins et accélérations, pour porter une filière sur la durée, accompagner les OP.

Sébastien Bellue : le PAT du département est en cours de passer au niveau 2. Les PAT fonctionnent bien, les établissements scolaires jouent le jeu au maximum avec les producteurs locaux, et s'engagent.

Guy Durand : les territoires et les races locales ont joué un rôle. Y a-t-il beaucoup de producteurs fermiers ?

Eric Lions : il y a plusieurs collecteurs de lait, 100% du lait est valorisé hors cotation nationale, à plus forte valeur ajoutée. Le PAT en plein développement, la marque Hautes-Alpes Naturellement, permettra de faire une meilleure valorisation auprès des locaux et des touristes. La moitié des producteurs haut-alpins sont en bio, et ils viennent également chercher la marque locale.

### Des éléments sur les suites du projet côté Isère

Fanny Bertrand, CA 05, excuse les personnes en charge du projet côté Alpes du Nord, et donne des nouvelles des suites des actions CIMA évoquées par Anaïs Signoret un peu plus tôt.

Les actions engagées à l'époque sur l'IGP Saint Marcellin (qui fête aujourd'hui ses 10 ans) ont été des actions d'amélioration de la qualité du lait et des fromages, de développement de la communication et de structuration de l'OP. Ces actions ont eu un impact positif pour les producteurs, avec une amélioration des ventes soutenue durant 3 ou 4 ans, en perte de vitesse plus récemment (en lien avec l'inflation). L'ODG continue de travailler sur la qualité du produit et la notoriété du fromage, en s'adaptant aux attentes sociétales. Le travail sur l'IGP Saint Félicien est toujours en cours.

En parallèle, le travail engagé sur une valorisation en lait UHT (sur la zone Trièves-Matheysine Hautes-Alpes, à l'origine) a débouché sur une démarche collective en plein essor côté Isère : des briques de lait UHT Labellisées IS'HERE (100% Isère), "Plein Lait Yeux".

Anaëlle Jacquin, productrice de « Plein Lait Yeux », présente la démarche, qui réunit aujourd'hui 23 exploitants locaux accompagnés par le Pôle agroalimentaire de l'Isère (qui met notamment à disposition ses 3 commerciaux). 400 000L lait UHT ont ainsi été commercialisés cette année, objectif à 600 000L. "Plein Lait Yeux" est le seul lait départemental Isérois, référencé dans l'ensemble des supermarchés et hypermarchés, mais également dans les commerces de proximité. De nombreux projets d'élargissement de gamme sont encore en cours : seaux de 5L de





## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

yaourts pour les collectivités avec la Laiterie du Mont Aiguille, crème, beurre, yaourts à boire avec Savoie Yaourt, et d'autres thématiques sont traitées : service de remplacement, photovoltaïque...

La brique UHT est en distribution sur toute l'Isère et prochainement vers l'Ouest. Les producteurs vendent également chez Vercors Lait, dont la production laitière n'était pas suffisante et qui laisse cette place à Plein Lait Yeux.

Le lait est labellisé IS'HERE, 100% isérois, mais pas 100% montagne. Le coût d'un lait 100% montagne aurait été trop élevé : 4,50€/L à l'achat. Aujourd'hui, le lait est vendu 1€ le litre aux distributeurs, qui réalisent une marge généralement entre 25 et 35 cts. L'association récupère 5cts/L de lait vendu, redistribués aux producteurs.

La brique de lait a permis de faire découvrir la marque, aujourd'hui largement identifiée sur le département, avec de nombreuses animations en magasin (70 animations cette année). Aujourd'hui, l'objectif est de faire de la valorisation avec d'autres produits.

Lors du 1<sup>er</sup> embouteillage chez Candia : 70 000L lait en production, entrés dans 33 magasins la première semaine, mais le renouvellement est intervenu après 6 semaines et non 3 semaines par manque de vente. La communication a fait la différence. Aujourd'hui, 40 000L de lait fabriqués tous les 15 jours chez Candia (10 palettes par semaine) et en forte augmentation en 2024 (18 palettes/semaine en moyenne).

La suite n'est pas définie à ce stade. L'association s'appuie actuellement sur les structures locales, mais à termes il pourrait y avoir des possibilités pour s'affranchir du processus industriel.

Eric Lions rappelle que ce projet concernait un secteur difficile, où le lait était mal valorisé : le « lait blanc ». Le secteur Matheysine – Trièves représente environ 12 millions de litres aujourd'hui (environ 180 millions de litres en Isère). Certains producteurs de Plein Lait Yeux sont également dans l'OP La Fermière.

### Le Plan d'accompagnement de la filière lait en Région Sud

Isaline Besnier présente le Plan d'accompagnement de la filière laitière PACA et ses différents accès :

- Axe consolidation de la gouvernance de la filière laitière
- Renforcement amont aval de la filière
- Aide à la modernisation des exploitations bovines, avec financement de robots de traite, tanks à lait...
- Emergence de programmes de recherches et de développement
- Soutien aux projets d'émergences et SIQO

Et les autres outils qui existent pour accompagner la filière, notamment :

- 2 journées de remplacement/ an pour les nouveaux installés, pendant 4 ans
- DJA
- Prêt d'honneur



## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

- Fonds de garantie pour faciliter l'accès aux prêts

Nicolas Perrichon, CERPAM regrette le manque de communication sur l'ensemble de ces initiatives vraiment intéressantes. Les structures (CA, CERPAM) le savent et communiquent, mais les porteurs de projets le découvrent tard.

Nils Ginestou : La Maison de la Région des Hautes-Alpes (basée à Gap) accueille 3 agents de la Région sur ces sujets (contrats de transition, aides DJA...etc.). Ils reçoivent et accompagnent les agriculteurs.

Christophe Léger : il y a des surcoûts en montagne. Double équipement de traite par exemple, bâtiments plus grands pour l'hivernage, etc. Y a-t-il des financements prévus en ce sens ?

Isaline Besnier : Ces équipements sont pris en compte dans les contrats de transition, au même titre que les robots de traite et autres équipements, même si les plafonds sont souvent critiqués. Difficile de trouver le juste milieu pour aider un maximum d'exploitants mais garder de l'efficacité.

Nathalie Girard déplore le plafond de ces aides : 80 000€, ce qui est un plafond très bas par rapport aux coûts d'équipement en montagne.

Cédric Conteau partage les enjeux évoqués, et l'importance de préparer les réflexions au Conseil National de la Montagne (CNM). Les équipements en montagne méritent des plafonnements spécifiques, et des bonifications montagne doivent exister au niveau de la PAC.

Eric Lions rappelle qu'en effet, il faut compter 10 000 à 20 000€ la place pour un bâtiment vache laitière, donc des investissements très conséquents pour un troupeau d'une trentaine voire cinquante d'animaux.

### La Charte d'avenir lait, CRIEL Alpes et Massif Central, Interprofession Laitière

Le CRIEL AMC représente la filière laitière avec les 3 collègues (producteurs, coopératives de collecte et/ou de transformation, entreprises privées), organisé en sous-comité, ex. Savoie, Alpes du Sud.

Thierry Gastou présente la charte d'Avenir Bovins Lait, telle qu'elle existe sur la Région AURA. Une réflexion est en cours pour une charte du même type à déployer en PACA. Pour faire face aux enjeux de baisse des effectifs, aujourd'hui non compensés par les gains de productivité, pour améliorer le maintien des niveaux de collecte, pour mieux communiquer pour attirer et accueillir de nouveaux talents, le CRIEL a développé un dispositif, en place depuis un an en AURA.

Le dispositif est basé sur trois thématiques :

Plusieurs thématiques

- L'astreinte liée au métier



## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

- La gestion RH dans les exploitations (importante avec le développement des formes sociétaires)
- La qualité du lait

L'idée est de fournir un chèque de 2 500€. Le CRIEL travaille avec les CDA, CRA et JA – dont la thématique de l'installation est l'enjeu. Ce chèque donne la possibilité pour les nouveaux installés de bénéficier de services/prestations : service de remplacement dédié aux congés, coaching d'équipe, etc.

En AURA, 200 éleveurs installés en AURA/an ; aujourd'hui 100 en bénéficient. Le CRIEL le propose sur fonds propres.

Christophe Léger conclut sur l'importance de trouver de nouvelles formes de valorisation côté sud, les besoins importants liés aux enjeux sociétaux côté nord (bien-être animal, bas carbone, etc.). Dans ce contexte, le travail sur la filière laitière doit continuer et se poursuivre dans les prochaines années.

Patrick Roucolle rappelle également le travail sur petits ruminants laitiers dans le cadre de la CIMA.

### Travaux sur la viande : Viand'Alp

#### Présentation

Floriane Di Franco et Apolline Bricout présentent conjointement le projet Viand'Alp et annoncent un séminaire début 2025 (*ndlr : depuis la date a été fixée le 6 février 2025*).

Le contexte d'émergence du projet était le suivant : une baisse du cheptel, et des flux de viande qui quittent le massif, malgré la demande locale. Viand'Alp a été lancé en 2018 à la suite de ce diagnostic, avec de nombreux partenaires et un soutien financier de la CIMA.

Avec la même ambition que pour la filière laitière, il s'agit de mobiliser l'ensemble de la filière viande pour faire émerger des solutions collectives.

2 programmes pluriannuels se sont succédés, le dernier sur la période 2022-2024, avec notamment des travaux sur :

- les abattoirs, mutualisation
- des travaux sur la structuration des filières,
- la valorisation de l'agneau tardon (en lien avec le CERPAM et la FAI)
- des réflexions sur l'utilisation de la mention valorisante « produit de montagne »

Ce projet avait aussi pour enjeu d'identifier les valeurs partagées autour de la viande de montagne. 3 séminaires ont été organisés, qui ont permis de lancer une vraie dynamique en faisant se rencontrer les acteurs de la filière.



## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

Le prochain séminaire permettra de valoriser les résultats et les réflexions du projet avec notamment des débats élargis aux représentants des collectivités concernées par les projets d'abattoirs et/ou PAT. Cette journée permettra de visiter l'abattoir de Gap le matin.

Ne pas hésiter à partager, diffuser ces événements, pour avoir un maximum de personnes de la filière.

Une mini-conférence sur les viandes permettra également de valoriser le programme lors du Sommet de l'élevage à Cournon en octobre prochain.

Guy Durand indique que DIVAGRI et le CORAM seront heureux d'accueillir ces échanges sur le Sommet de l'élevage de Cournon, sur le stand de la Région. Cela pourrait ainsi prendre une dimension « intermassif »

Le programme Viand'Alp prend fin en 2024, mais il existe un fort intérêt pour continuer de mutualiser sur les problématiques de la filière à l'échelle alpine. Les travaux futurs devraient intégrer des acteurs de type collectivités / PAT pour prendre en compte des problématiques plus larges d'alimentation et d'approvisionnement. Des échanges sont notamment en cours avec le Conseil départemental 04, et l'association « Echanges paysans » a rejoint récemment le projet.

### Echanges

Bruno Caraguel : également un échange avec l'AOC Barèges-Gavarnie, qui ne savait pas quoi faire de ses agneaux. C'est très intéressant d'échanger largement, mais attention à ne pas se disperser.

Nils Ginestou : Y-avait-il des indicateurs d'évaluation ? Pour mesurer l'impact de la démarche ? Il serait intéressant d'avoir des éléments.

Audrey Dunand : Y compris des indicateurs qualitatifs, car le quantitatif peut être difficile à mesurer.

Apolline Bricout : On a pu voir de très bons taux de participation dans les événements type séminaire, ce qui est un indicateur. Mais il est difficile de mesurer l'impact dans les territoires et sur les filières.

Patrice Roucolle : on peut d'ores et déjà dire qu'il y a des travaux concrets mutualisés entre les abattoirs du nord et du sud, que l'accompagnement de la filière porcine des Hautes-Alpes lui a permis de maintenant émerger sur un dispositif région, etc. Sur les agneaux d'estives / tardons, le produit a été qualifié, il y a eu des enquêtes auprès des éleveurs notamment. La suite, c'est maintenant de questionner si on met en place une filière.

Nathalie Gravier, soutient ce qui vient d'être dit, et évoque l'accompagnement des éleveurs du veau rosé dans les Baronnies. A l'origine, il y avait 3 ou 4 éleveurs, ils sont environ 23 maintenant (dont la plupart n'étaient pas encore éleveurs bovins, mais éleveurs ovins contraints de stopper leur activité du fait de la très forte prédation). Le projet a permis un réel accompagnement par la Chambre d'agriculture de la Drôme et l'émergence de cette filière. Les financements ont permis une réelle dynamique sur ce territoire, avec un intérêt local très fort. L'ajout d'une mention «



## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

montagne » sur le veau rosé a permis à la production de prendre un nouvel élan. Cette dynamique n'aurait pas eu lieu sans les financements évoqués.

## Changement climatique

### Décarbon'Alpes

#### Présentation

Floriane Di Franco présente le projet Décarbon'Alpes : quelques éléments sur le programme pluriannuel, qui rentre dans sa dernière année. Ce programme concourt à l'amélioration de la connaissance sur le stockage de carbone dans les sols de montagne et à l'amélioration des outils existants (ex : Cap2ER).

Christophe Léger : Cap2ER est un label national, outil spécifique agricole de bilan carbone sur les exploitations. Il est assez peu adapté au départ à nos systèmes de montagne et à leurs spécificités. L'agriculture émet du carbone, mais en stocke également notamment dans la pousse d'herbe. Pour défendre l'élevage de montagne, le pastoralisme, nous avons besoin d'éléments. En plaine, l'élevage est plus productif : en émettant plus, il apparaît néanmoins moins émetteur lorsque les chiffres sont ramenés à la production par kilo de viande vive ou au litre de lait.

Eric LIONS : Il est important d'adapter ces outils à nos systèmes. Dans les montagnes, il n'y a pas beaucoup de marges d'améliorations pour réduire l'impact carbone, car les élevages sont déjà particulièrement vertueux et presque essentiellement en herbe.

Floriane Di Franco présente les différents axes de travail et les enquêtes / analyses qui ont été faites en exploitations ou sur les alpages.

Un séminaire final de rendu des résultats : le **3 décembre 2024**, probablement à Valence. L'ordre du jour sera diffusé à l'automne.

Christophe Léger : l'enjeu carbone finira par être territorialisé. Il est important pour nous de préparer l'avenir et de connaître l'impact de nos élevages. Il y a des choses à travailler, on ne peut pas le nier, et c'est notre responsabilité de le faire.

Philippe Matheron : les COP (conférences des parties) doivent fixer des objectifs par région et par secteur d'activité. Les régions de montagne ne sont pas celles qui émettent le plus, mais il y aura néanmoins des demandes sur l'agriculture. Plus nous arriverons à avoir des livrables tôt, plus on saura faire valoir nos systèmes. Il faut préparer des éléments de communication. Décembre, c'est presque un peu tard pour avoir des éléments. Si des éléments issus de Décarbon'alpes sont disponibles d'ici là, il est important de communiquer dessus.

Cédric Conteau : il y avait une question sur la valorisation des services écosystémiques environnementaux en montagne, au moment du lancement du programme. Une des questions était : est-ce que le stockage carbone pourrait être un service environnemental rendu financé ?



## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

→ Cette question pourrait être à aborder dans le séminaire de décembre ? En faisant intervenir un acteur sur le sujet ?

Christophe Léger : Oui, il y a un enjeu sur les services écosystémiques rendus, qui sera à travailler dans un second temps. De l'herbe abandonnée ne captera pas le carbone demain.

Christophe Léger explique la spécificité des systèmes de montagne : au regard des émissions Carbone, il vaut mieux une unique vache qui produit 12000 L, que 2 vaches rustiques à 6 000 L. Mais en contrepartie, d'autres aspects sont à prendre en compte.

Nils Ginestou : il faut une ouverture vers des services écosystémiques, mais aussi sociaux et territoriaux. Il faut recontextualiser.

Bruno Caraguel : Dans le débat, on aura la question de l'économie globale des territoires. La pluie et le soleil font pousser l'herbe qui nourrissent nos animaux. Dans les aménités, il y aura la capacité à valoriser ces gros capteurs solaires que nous avons sous les pieds.

Eric Lions : dans les zones intensives, on peut vendre la baisse des émissions carbone. Mais dans nos montagnes, il va être difficile d'être plus vertueux que les exploitations ne le sont déjà.

Jerome Dupraz : ces travaux sont riches d'enseignement mais vraiment axés filières/productions. Pourrait-on transmettre tous ces éléments vers les décideurs locaux, pour leur apporter des éléments de recul ? En effet, les décideurs vont chercher des informations parfois ailleurs que dans les instances alpines ou agricoles. Les acteurs territoriaux n'ont pas toujours suffisamment accès aux données.

Yolande Diter : les parcs sont de bons interfaces/animateurs entre les acteurs agricoles et le territoire, pour amener des informations aux élus. Les élus qui s'engagent dans les chartes des parcs savent qu'ils vont dans le bon sens.

Jérôme Dupraz : Tous les territoires ne sont malheureusement pas organisés ni couverts par des parcs nationaux ou régionaux.

### PRAIDIRE

#### Présentation

Muriel Della Vedova (PN Ecrins) excuse Grégory Loucougaray (INRAE) qui a préparé le diaporama et qui est à l'initiative de ce projet.

Le projet PRAIDIRE : PRAiries permanentes de montagne, DIversité et REsilience est un projet qui a été déposé en mars dernier pour des financements auprès du FEDER et du FNADT Alpes Biodiversité . Cette présentation a lieu sous réserve qu'il soit retenu par les financeurs.



## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

Les prairies permanentes de montagne recouvrent de très nombreux enjeux. Hors le changement climatique apporte une forte variabilité interannuelle, une hausse des températures, une recrudescence des épisodes de sécheresse, etc.

Dans ce contexte, le projet répond à la question suivante : est-ce que la diversité végétale peut être un atout pour les prairies permanentes dans un contexte de changement climatique ?

Cette diversité a déjà de très nombreux atouts mais la question qui se pose ce n'est pas seulement la production, c'est aussi la durabilité, la souplesse et la résistance aux aléas de ces prairies. Il y a une nécessité de mieux connaître ce qui se passe dans ces prairies et ce qu'elles peuvent apporter aux exploitations de montagne.

PRAIDIRE est organisé en axes dont :

- Rôle et place des prairies permanentes dans les élevages et les territoires
- Rôle de la diversité floristique pour la résilience des prairies de fauche en contexte de changement climatique
- Regards croisés autour du rôle des prairies permanentes

### Echanges

Olivier Bonnet : le projet concerne-t-il uniquement des prairies permanentes ?

Muriel Della Vedova : Il s'agit uniquement des prairies permanentes de fauche. Une "pelouse" n'est pas une prairie même si le terme tend à être utilisé plus largement.

Les partenaires sont nombreux : INRAE, LECA, 7 parcs (nationaux et régionaux), et acteurs du monde agricole (CDA + Ceraq). Le travail va être conduit sur 9 sites (territoires).

## Perspectives de financements

### Présentation

Philippe Matheron : Un bilan des financements de la CIMA est en cours.

La mesure agriculture (mesure agricole 3.2) financée à parité entre FNADT et PSEM est une mesure qui fonctionne bien :

- 171 opérations aidées dont 48 par le PSEM, 44 par le FNADT, une 40aine par les Régions depuis 2021
- 5,5 M€ coût total, dont 80% de taux d'aide
- Des mesures principalement portées par le FNADT , car les Régions financent principalement les investissements qui suivent les études et les travaux, prenant le relai des financements FNADT.
- L'animation, assurée par le binôme CA05 et Suaci Montagn'Alpes, est fléché sur une autre ligne CIMA (animation de travaux) et ne ponctionne donc pas le budget alloué à l'agriculture.



## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

- Il reste aujourd'hui 3M€ à engager sur 24-27. C'est une mesure qui marche bien, et qui a encore de la ressource (sous réserve que les crédits soient votés en loi de finance)
- La CIMA permet de faire tous ces travaux qui n'auraient pas eu lieu sans cela, en apportant des financements fléchés. C'est un bonus intéressant pour les massifs, car il serait plus compliqué d'aller chercher cela dans des outils de droit commun, invite à sur-valoriser les travaux de la CIMA.
- Important de faire savoir ce qui est fait, de donner une vision aux financeurs : permet de voir est engagé l'argent et à quoi cela sert
- Il reste essentiel d'assurer un roulement des projets, et de trouver le modèle économique qui permet ensuite aux projets de se poursuivre sans ces financements, permettant de passer à d'autres études, d'autres projets ... Le FNADT est là pour amorcer les démarches, et il convient de maintenir ce soutien aux initiatives nouvelles. Aider localement, agir globalement.

## Pastoralisme et transhumance

### La transhumance au PCI UNESCO

#### Présentation

Patrick Fabre, Directeur de la Maison de la Transhumance, donne des nouvelles du dossier de reconnaissance au PCI UNESCO de la transhumance. Ce dossier international (conduit avec l'Italie, l'Autriche, et la Grèce) a été déposé avec 6 autres pays en 2020. L'inscription et la validation ont eu lieu en 2023 au Botswana. Le dossier est piloté par le ministère de la culture. Une 3<sup>e</sup> vague d'inscription est en cours, avec la Bulgarie, le Portugal, etc.

L'inscription englobe aujourd'hui "**La transhumance, déplacement saisonnier des troupeaux**", ce qui inclut l'idée de l'estive, et plus seulement le déplacement des troupeaux.

Transhumance hivernal et estival, transhumance locale

Territoires : Provence, Alpes, Jura, Vosges, Massif Central, Causses, Cévennes, Pyrénées et Corse.

A quoi sert cette inscription ?

Le Plan de Sauvegarde et de Valorisation de la Transhumance, PSVT, contient 4 axes – cf. détails dans le diaporama

Axe 3

- Projet ANIMERA (relais territoriaux, stratégie de communication, séminaire au MUCEM au printemps 2026 avec les 10 pays inscrits avec les 3 ministères)
- Un Comité de pilotage s'est réuni il y a deux semaines, avec le sujet notamment de la mise en place de "relais territoriaux" (pour les Alpes : Suaci Montagn'alpes, Maison de la transhumance et CERPAM). La question du financement de ces relais territoriaux se posera, pour permettre leur activité : financements massifs, intermassifs ?





## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

### Axe 4

- Dont Connaître les flux de transhumants dans les massifs (difficultés pour savoir de quoi on parle, quels chiffres)
- Des pratiques différenciées de déclaration de transhumance, notamment les déplacements intra-départementaux... Les Alpes ont un beau dispositif de suivi de la transhumance grâce au FRGDS PACA, qui fait beaucoup de choses (en lien avec les GDS départementaux) pour les suivis sanitaires. Ce n'est pas le cas dans les autres massifs.

### La Routo

Claire Dallemagne présente "la Routo", un chemin de GR inauguré en juin 2022 qui reprend le chemin d'une ancienne draille de transhumance, dédiée aux troupeaux.

Le but est de faire revivre ces "drailles", faire connaître le pastoralisme en randonnée dans nos Régions, les paysages façonnés par les brebis, le patrimoine bâti, etc. Avec le développement d'une assiette, de vêtements en laine de mérinos, etc. Ou des rencontres du mérinos d'Arles, Festival ou rencontres en Ubaye autour du savoir-faire. Un outil au service de la profession, en parlant du partage de l'espace, en favorisant la rencontre entre les randonneurs et les éleveurs.

En projet :

- Des actions en lien avec les chiens de protection.
- Une partie italienne jusqu'à Cuneo, avec un partenaire italien.

Cet itinéraire est inscrit par certains espaces valléens comme un "itinéraire phare". Travail inter-espaces valléens possible.

Cet itinéraire a permis de structurer l'offre d'hébergement, le portage par âne ou le transport de bagage avec "la malle postale" depuis le printemps. Objectif : servir au développement de l'itinérance. Ces services, notamment de transport, pourraient être mutualisés avec d'autres itinéraires locaux.

En projet également : reprise de la signalétique pastorale des Pyrénées : en entrée et en sortie de l'unité pastorale, pour expliquer la gestion de l'estive, les produits valorisés, les points de vente, les comportements à adopter.

### Echanges

Eric Lions rend hommage à René Tramier, éleveur à Saint-Rémy de Provence et président fondateur de la Maison de la Transhumance. La Routo a fait du chemin grâce à lui.

Eric Lions déplore l'absence des Hautes-Alpes, terre de transhumance, de cet itinéraire.

Réponse de la MDT : Le projet mérite néanmoins déjà d'être professionnalisé, avant d'envisager la création d'autres itinéraires (les drailles ne manquent pas !). Créer un GR prend 15 ans. Il faut



## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

également que les territoires traversés se saisissent de cet outil, se l'approprient et le portent (comité départemental, communauté de communes...).

Christophe Léger : un des enjeux, c'est le multi-usage, évoqué avec le réseau pastoral, qui concerne les 2 parties. Le risque pour l'élevage, c'est d'être "avalé" avec le tourisme 4 saisons et les usages récréatifs qui se développent. On est loin de la 1<sup>e</sup> loi montagne. L'inscription au patrimoine de l'UNESCO ou les projets comme La Routo ont donc un réel intérêt, pour avoir une trace et une mémoire, et des relais (tout le travail de vulgarisation, qui est fait par les uns et les autres). L'élevage va morfler, on n'échappera pas à des réponses réglementaires. Un agriculteur après avoir géré son travail, la prédation, doit encore gérer les pratiquants.

La Routo est un exemple de médiation. Les éducteurs avec les offices de tourisme permettent de les former.

Bruno Caraguel évoque notamment la campagne de communication de la région AURA, qui cesse de présenter la montagne comme un espace de liberté, mais parle d'un espace de travail, avec des produits de qualité.

### 2026, année internationale du pastoralisme

#### Présentation

Emmanuel Huguet évoque l'année 2026, année internationale du pastoralisme. L'idée pour les services pastoraux est de progressivement au Sommet de l'Elevage international qui se tient tous les ans à Cournon, donner de la visibilité et une place importante au pastoralisme.

2023 a été une année avec une envergure régionale sur le stand sur la Région et la rencontre des organisateurs du salon.

Le SIDAM, structure agricole du Massif Central et le réseau pastoral AURA travaillent en partenariat pour les éditions prochaines, puisqu'il a été décidé une montée en puissance du pastoralisme à ce salon entre ces partenaires :

- 2024 – national,
- 2025 – européen,
- 2026 - international.

Un stand dans le Hall d'accueil (40m<sup>2</sup>) permettra à l'ensemble des partenaires travaillant sur le pastoralisme d'intervenir et de se rencontrer.

Pour cette année, la Grande Conférence portera sur la thématique "pastoralismes et changements climatiques". Il y aura un état des lieux scientifique, et des échanges sur les différentes adaptations dans les régions. Fabrice Pannekoucke clôturera la conférence du mardi. Des mini-conférences et projections de films se tiendront également pendant la durée du salon.



## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

Christophe Léger : Aujourd'hui, Cournon est le premier salon européen. Faire entendre le pastoralisme a du sens, pour les représentants professionnels et plus largement.

Les Massifs se posent également la question de créer des événements localement. Depuis quelques mois, des échanges en lien avec le Commissariat de Massif, avec Fabrice Pannekoucke, Euromontana...etc laissent imaginer d'autres possibilités d'événement pour cette année internationale du pastoralisme.

Euromontana, réseau montagne, tient notamment ses Assises de la Montagne en 2026, et cela pourrait coïncider. Possibilité d'accueillir ces assises dans les Alpes, pour un événement très politique à portée européenne, au profit de l'agriculture de montagne et du pastoralisme, avec le ou les commissaires concernés, etc. Mais également un événement grand public avec le porter-à-connaissance du pastoralisme, du multiusage. Cela pourrait aussi être lié à de la vulgarisation dans les écoles... Tout est à l'état exploratoire pour le moment. De manière complémentaire aux autres temps forts, un événement euroalpin permettrait de faire passer des messages autrement. Christophe Léger précise que d'un point de vue budgétaire, il faudra de l'inventivité pour ne pas prélever dans les fonds agricoles du Massif, qui sont déjà largement utilisés, mais pour trouver de nouveaux financements. La profession prendra évidemment sa part, mais c'est un événement d'ampleur, et si on veut se lancer, il faut le faire d'ici le début de l'automne.

Emmanuel Estour : Est-ce envisagé comme un événement « one shot » ? Ou une sorte de salon qui se reproduit chaque année ?

Christophe Léger : Un événement unique, en tout cas dans un premier temps.

Emmanuel Huguet : Il pourrait s'agir de dissocier potentiellement l'événement politique Euromontana qui n'a lieu qu'une fois, des aspects de sensibilisation ou autre, qui pourraient éventuellement être reproduits.

Il y aurait un intérêt à essayer aussi de labelliser des événements déjà existants, comme le Festival du film Pastoralisme et Grands Espaces à Grenoble.

## Programme du réseau pastoral alpin

Gaëlle Grivel présente le réseau pastoral alpin et le programme d'action. Le réseau pastoral alpin réunit l'ensemble des services pastoraux alpins (SEA 74, SEA 73, FAI, ADEM , CERPAM ) et le Suaci Montagn'Alpes.

Le précédent programme pluriannuel du réseau pastoral alpin a été réalisé entre 2021 et 2023.

Pour la programmation 2024-2026, il y a eu 3 programmes déposés par le réseau pastoral alpin suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du Massif.

Dans le cadre du programme 1.1, le réseau pastoral alpin poursuit les actions de mutualisation sur des sujets (ex. Bourse d'alpage et d'emploi ; ressource en eau) et en proposent de nouvelles (ex. zones humides ; sol).



## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

Bruno Caraguel présente les points suivants.

Dans le cadre du programme 1.2., le réseau pastoral alpin avec les Espaces Valléens et la CIPRA proposent des actions sur les stratégies de communication. Des stratégies de communication ont été développées (par ex, Pasto Kezako en AURA), mais il est difficile pour le réseau pastoral alpin seul de toucher l'ensemble des pratiquants de la montagne. L'objectif c'est de s'inscrire dans une logique territoriale, via les Espaces valléens pour associer les territoires.

Plusieurs pôles territoriaux de coopération ont donc pu engager des travaux associant les services pastoraux sous une forme ou une autre.

Enfin, une mutualisation globale des territoires en lien avec la CIPRA permettra d'apporter un regard plus scientifique.

De nouveaux territoires, notamment en PACA, sont demandeurs. Ce sera à développer, il faudra les accompagner et voir comment ils peuvent s'intégrer dans les travaux engagés, ou dans de nouveaux travaux.

Dans le cadre du programme 1.3, le réseau pastoral alpin s'est associé aux établissements de formation :

- Sur la formation et les logements bergers, plusieurs anciennes actions sont aujourd'hui regroupées dans un axe « emploi pastoral et avenir du métier ». Cela concerne la question du logement, les conditions de travail, les formations de bergers, la sensibilisation des autres publics.

4 établissements de formation associés.

Sur les logements, il y a de la matière technique, une typologie des logements, etc (programme 21-23). Maintenant, il faut faire évoluer la réglementation et s'appuyer sur la matière existante.

Les bergers sont en cours de négociation dans certains départements et au niveau national, avec les syndicats. Mais il y a aussi des groupes de travail multi-acteurs, et pour cela l'appui de l'Etat sera précieux et déterminant.

- Deuxième axe autour de la formation agricole :  
L'immersion dans un contexte de travail particulier est très riche, aussi bien pour les apprenants que pour les encadrants. Intérêt à construire un réseau d'établissement, à repérer des lieux de formation hybrides, des lieux immersifs de formation. Tout est à instruire, à construire. En même temps qu'on identifie les lieux, identifier les sujets de formation, et les partenaires (touristiques, biodiversité...)

Brice Thollet : Quelle est l'articulation avec le travail qui a été lancé par France Travail ?

Bruno Caraguel : France Travail a commencé à associer certains services pastoraux, on y trouve un espace de dialogue. Il nous reste à voir le lien avec l'espace de travail alpin à créer. La périmètre de travail de l'animatrice France Travail se pose : AURA ou national.

La question syndicale peut être cachée derrière. Le programme 1.3 vise uniquement à objectiver ce qu'est le métier pastoral, le nombre de bergers, contribuer via l'expertise acquise sur la précédente programmation sur la réglementation « logement », etc.



## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

Nicolas Perrichon : les structures pastorales accompagnent le dialogue, mais attention à ne pas dériver dans la politique. Dans l'organe de négociation, les services pastoraux ne seront pas associés.

Il faudra associer les communes et propriétaires privés, les bergers salariés, les employeurs exploitants ainsi que les financeurs. Il faudra travailler sur le fond et ne pas se faire avoir par les enjeux syndicaux.

### Séquence sur les logements bergers

Olivier Bonnet présente quelques chiffres clé issus du travail massif : (voir diapo)

Il présente la construction d'une interface financée par le FEADER / Région Sud

- Autour de 1200 bergers aujourd'hui, et des besoins qui augmentent (x4 sur les 30 dernières années) avec les enjeux environnementaux (MAEC), sociaux, et de prédation. Cela se traduit par de la tension sur les logements.
- Les logements pastoraux : autour de 860 logements en PACA : beaucoup dans les Hautes-Alpes, un peu moins dans le département 04. Principalement, des petits chalets d'alpage peu équipés, où il y avait principalement 1 berger, et de plus en plus 2 bergers.

En Savoie et Haute-Savoie, ce sont des chalets d'alpage, plus grands et avec beaucoup plus d'infrastructures pour la traite-transformation, et parfois pouvant loger jusqu'à 6-10 salariés.

La superficie minimum légale pour loger un salarié agricole est de 14m<sup>2</sup>.

En PACA, 158 logements sont inférieurs à cette surface. Il existe également un besoin fort en logements neufs (80- 120) mais également en rénovation ou agrandissement. Il y a 236 logements sans douche ni sanitaire. Au total, 300 à 500 logements pour lesquels des aménagements sont attendus.

Nicolas Perrichon : Les cabanes d'urgences hélicoptérées, aujourd'hui, ne sont pas conformes au droit du travail, et ne sont pas appréciées par les salariés en PACA.

Cédric Conteau : il y a toutefois une vraie distinction entre les logements principaux et les logements temporaires / d'urgence, y compris dans les contrôles. L'application de la loi est plus souple et tolérante.

Bruno Caraguel : Quand il y a un accident du travail, la tolérance est largement réduite et la loi n'est plus perçue de la même façon. Des retours d'expériences en Isère le démontrent, ex. intoxication liée à l'eau.

Nicolas Perrichon : Mentionne que la Région PACA finance largement les rénovations cette année.



## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

Emmanuel Estour : Les budgets ne pourront pas être exponentiels. Avec les 2.6 millions € qui ont été fléchés. Il serait possible d'en faire davantage à condition de rentabiliser les financements et de financer plus de restauration pour moins cher. La question de la standardisation se pose.

Olivier Bonnet présente quelques innovations. Les modèles en bois local de blocs sanitaires et blocs toilettes sont préparés en vallée et héliportés, lorsqu'il n'est pas nécessaire de rénover le reste de la cabane. Ces prototypes s'élèvent de 10 à 12 000€ (y compris l'héliportage) mais il y a des possibilités de réduction des coûts.

Pour les nouveaux logements : cabanes ossatures bois. Ex : cabane 2 chambres : 120 000€ (40% d'augmentation des coûts récemment), avec frais d'architecte, d'héliportage, tout. Héliportage en plusieurs blocs (montagne en 5 jours sur place). Petit modèle autour de 45 000€

Emmanuel Estour : on connaît le "plan de charge" et l'inventaire des rénovations ou construction à effectuer, il faut maintenant réfléchir à une optimisation.

Olivier Bonnet présente les freins et levier à la rénovation de 50 cabanes / an :

- Financements et visibilité sur les financements
- Réglementation (droit du travail, dispo en eau, réglementation eaux grises pour la production fromagère...)
- Réalisation technique complexe : pas d'accès routier, etc.
- Réseau d'artisan difficile à trouver, souvent des locaux investis.
- Importance de fidéliser les artisans sur plusieurs années pour bénéficier de l'expérience acquise. Rarement possible avec les grosses entreprises
- Nombre d'interlocuteurs et de parties prenantes (employeurs responsables des logements mais pas propriétaires, collectivités, salariés, et parcs, etc.)

Emmanuel Estour : Actuellement en PACA, le financement des logements est 100% Région. Avec d'autres partenaires, il semble possible de donner de la visibilité sur 3 ans et de la régularité pour maintenir les artisans.

Audrey Dunand : Les Parcs financent-ils la création ou la rénovation de logements ?

Muriel Dela Vedova : Cela a été le cas ponctuellement, par exemple, le Parc National des Ecrins a été maître d'ouvrage et a financé 5 rénovations de cabanes avec France Relance. Les parcs ne peuvent pas se substituer dans la durée.

Olivier Bonnet : L'autofinancement n'est pas toujours financé par les propriétaires (= collectivités) mais souvent pas ceux qui en ont besoin et doivent s'assurer que les logements répondent aux exigences.

Pour les logements neufs, on peut faire de la mutualisation/ standardisation, mais ce n'est pas toujours la bonne solution. Selon le prix, la rénovation va avoir de l'intérêt, et pour maintenir un patrimoine local, etc. Pour certains alpages, des chalets standardisés seront une bonne solution... mais il ne faut pas mettre de côté les artisans locaux, qui parfois sont moins coûteux également.



## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

Par exemple, sur un logement de 20m<sup>2</sup> à 35 000€ HT en mélèze local, avait été reçue une proposition d'une entreprise de dimension alpine à 40 000€ avec du bois d'Europe.

Isaline Besnier présente un diaporama avec quelques chiffres sur la rénovation des équipements pastoraux collectifs. En principe, le FEADER prévoit une prise en charge maximum de 75%. Cette année, pour les communes en difficulté, la Région finançait 75% et la Préfecture le reste, en dérogation aux règles du FEADER.

Il est nécessaire de trouver une solution pour avoir des logements avec des coûts optimisés, pour aider au maximum de cabanes et ne pas avoir de dossiers qui atteignent 200 000€.

Motion en faveur de l'agriculture de montagne

Eric Lions introduit la motion qui va être présentée : le groupe agriculture travaille souvent des motions techniques, sur des sujets spécifiques. Mais dans ce contexte politique changeant, l'objectif de la motion évoquée aujourd'hui est de poser les fondamentaux de l'agriculture de montagne.

Christophe Léger : Au niveau européen et au niveau national, il y a des changements politiques. Au niveau national, on avait auparavant des élus qui connaissaient l'agriculture dans les instances locales, et c'est de moins en moins le cas aujourd'hui. D'où la proposition de soumettre au GT puis au Comité de massif une proposition de motion très générale, pour rappeler qui on est, les valeurs que l'on porte, les enjeux, la direction qu'il faut prendre. Cette motion sera présentée en Comité de massif.

Floriane Di Franco en fait la lecture.

### Echanges

Philippe Matheron rappelle que le groupe de travail est rattaché à la Commission Economie (ex-Produits de montagne), dont la prochaine réunion est en septembre. C'est là que la motion pourra être présentée avant de passer en Comité de massif.

Il propose ou suggère plusieurs modifications ;

- Dans le 5<sup>ème</sup> visa, il faut indiquer le Schéma de Massif des Alpes et non uniquement la Stratégie agricole alpine qui s'intègre dedans.
- Demander l'application du protocole de la Convention Alpine sous-entend qu'il n'est actuellement pas appliqué. Il propose que cette phrase soit retravaillée pour qu'elle soit mieux perçue et mieux comprise voire expliquer ce qui peut poser problème dans l'application de la Convention Alpine..

Nils Ginestou approuve dans les "vus", il faut pouvoir dire directement ce qui ne va pas, de façon claire et compréhensible, y compris pour ceux qui ne maîtrisent pas le sujet. Importance d'expliquer les doutes qui persistent, le sentiment général, et le sens de la motion



## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

Christophe Léger : propose de se concentrer davantage sur les craintes pour l'avenir qu'il s'agit d'anticiper et aussi de maintenir ce qui a été obtenu pour la montagne, qui ne doit pas être considéré comme acquis.

Eric Lions : pour obtenir la politique montagne que nous avons actuellement, il a fallu batailler pour remettre ces enjeux au cœur des discussions. La motion présentée est un premier jet en interne qui peut être amélioré. Cette motion est somme toute très politique.

Guy Durand : dans le premier paragraphe qui parle agriculture de montagne, il propose d'ajouter aussi « et de haute montagne » pour que cela apparaisse au moins une fois dans le document.

Nicolas Perrichon : concernant la prédation, il propose « défense sans limite de nos troupeaux » et non « régulation de la population du loup ». Un loup qui attaque un troupeau doit être tirable, et c'est la protection qui prime dans la demande à faire.

Eric Lions : propose d'amender avec une « véritable protection »

Christophe Leger : il faut continuer à défendre la montagne, à effectuer le travail qu'on fait depuis le départ. Il faut le défendre pour ne pas le casser.

Eric Lions propose que chacun amende d'ici septembre avant la Commission Economie (ex-Produits de montagne).

Philippe Matheron : lors de la présentation à la Commission Économie, il faut anticiper l'accueil par les autres structures, notamment les exploitants de station de ski et du tourisme, etc.. Par exemple, certaines phrases sur les activités agricoles qui doivent primer dans les cas de conflit feront sûrement réagir.

### Suites à donner

- Chaque membre du GT Agriculture peut transmettre des amendements en vue de la Commission Économie qui se tiendra en septembre.

### Points divers

Guy Durand évoque le sujet de la laine qui avait été abordé lors du précédent GT Agriculture qui avait eu lieu l'année précédente. Un vrai travail doit être engagé, pour l'isolation par ex.

Eric Lions : La laine est effectivement un sujet. Il faut maintenant des gens pour porter le sujet et porter des projets. La Maison de la Transhumance a porté un projet mais ne peut pas tout absorber.

### Clôture





**MASSIF**  
des **ALPES**

## Groupe Agriculture du Massif des Alpes

Eric Lions clôture le groupe de travail agriculture, qui a prouvé que les chantiers sont nombreux et que les travaux sont encore devant nous. Il souhaite bon retour aux participants, en remerciant notamment :

- Philippe Matheron le commissaire de massif
- les Régions
- les parties prenantes qui ont contribué aux échanges toujours très riches
- Christian Blanc, président du Queyras, une personne impliquée dans les dossiers et qui justifie l'organisation de la journée sur cet alpage.
- les collaboratrices ayant préparé ce GT : Fanny, Floriane, Nathalie.

PROJET